

l'aménagement de haltes en bordure des routes. Il a pris de l'expansion depuis lors et compte actuellement 19 terrains de camping, 61 parcs et terrains de pique-nique en bordure des routes et 20 parcs avec plages ouverts le jour seulement. La plupart des parcs sont facilement accessibles à partir des grandes routes. Les terrains de camping, dont la superficie varie de 12 à 675 hectares, comptent de 16 à 165 emplacements de camping. Les terrains de pique-nique et les parcs avec plages ont une superficie variant entre un et plus de 117 hectares. Les installations de pique-nique et de camping y sont rudimentaires, ne comprenant que des tables, de l'eau potable et des cabinets d'aisances.

Nouveau-Brunswick. Le réseau de parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick, administré par le ministère du Tourisme, comprend 24 parcs récréatifs d'une superficie de 10 à 567 hectares, 21 haltes routières, sept terrains de camping, sept parcs avec plages, un parc de littoral, un parc faunique et un parc de conservation des ressources. Ils sont situés pour la plupart dans des régions rurales et à proximité des grandes routes.

Plusieurs parcs ont organisé des programmes d'activités, des baignades sous la surveillance de sauveteurs et des programmes d'interprétation. Mactaquac, près de Fredericton, l'un des deux parcs ouverts toute l'année, s'enorgueillit de son terrain de golf à 18 trous d'une longueur de 6 428 mètres et de ses deux ports de plaisance. Pendant l'hiver, il existe des aménagements pour la motoneige, le ski de randonnée, la raquette, le toboggan, le patin, la promenade en traîneau et le camping. Sugarloaf, près de Campbellton, autre parc ouvert toute l'année, a un centre de ski doté de trois montepentes, des pistes pour le ski de randonnée, la motoneige et le toboggan, ainsi que des patinoires et des courts de tennis. Le parc provincial de Campobello, dans l'île Campobello, est doté d'un terrain de golf à 9 trous d'une longueur de 3 008 m ainsi que d'un chalet.

Québec. Les parcs et réserves du Québec relèvent de la Direction des parcs. En 1976-77, le Service de l'exploitation de la Direction des parcs s'est occupé de 53 parcs et de 47 réserves (y compris 24 rivières à saumons et 62 terrains de camping comptant plus de 7,506 emplacements).

La législation régissant la création des parcs remonte à 1894, mais elle a été mise à jour en 1941. Plus récemment, la Loi sur les parcs provinciaux a été adoptée, en 1964, et modifiée en juin 1971.

La création du premier parc remonte en 1894. Il s'agit du parc du Mont-Tremblant, d'une superficie de 2 564 kilomètres carrés et situé au nord de Montréal. Cinq ans plus tard était créé, au nord de Québec, le parc des Laurentides, d'une superficie de quelque 6 967 km². Trois nouveaux parcs ont été ouverts en 1976-77: Mont Saint-Bruno dans la région de Montréal, Baie de Tadoussac, parc de littoral situé dans le district de Québec, et Fauvel dans la région Bas Saint-Laurent - Gaspé.

Les parcs et réserves constituent un apport important sur le plan touristique. On a enregistré 5.8 millions de jours-visiteurs, chiffre sans précédent, en 1976-77, contre près de 5.5 millions en 1975-76. L'augmentation a été particulièrement marquée dans les activités suivantes: excursion, 315,740 personnes; canotage, 61,840 personnes. La raquette, le ski de fond et le ski alpin ont attiré plus de 1,305,610 personnes, contre 1,050,000 en 1975-76.

Ontario. L'Ontario compte 127 parcs provinciaux ouverts au public et 138 zones spéciales de loisirs ou zones gardées en réserve en vue de l'aménagement. Le réseau des parcs provinciaux, né en 1893 avec la création du parc Algonquin, couvre actuellement 53 105 kilomètres carrés.

La raison d'être de ce réseau est d'offrir diverses possibilités de loisirs de plein air et de préserver des lieux intéressants sur le plan des ressources naturelles, de la culture et des loisirs. Les parcs sont classés en cinq catégories: parcs primitifs, milieux naturels, aires de loisirs, réserves naturelles et cours d'eau sauvages. Les parcs suivants représentent chacun l'une de ces catégories: le parc Polar Bear, qui occupe 24 087 km² dans les basses terres de la baie d'Hudson bordant la baie d'Hudson et la baie James, est un parc primitif où l'on trouve la forêt boréale, la toundra ainsi que la faune et la flore arctiques. Le parc Algonquin, milieu naturel, compte 17 aires de pique-nique et de